Zeitschrift: Bulletin mensuel de la Chambre de commerce suisse en France

Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France

Band: - (1925)

Heft: 58

Artikel: La participation de la Suisse à l'exposition internationale des arts décoratifs et industriels modernes

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-889433

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 01.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

CHAMBRE DE COMMERCE SUISSE EN FRANCE

SIÈGE SOCIAL : 61, AVENUE VICTOR-EMMANUEL III

PARIS (8e)

BULLETIN MENSUEL

MARS 1925 — Le Numéro : 1 fr. 50 — Abonnement : 15 fr. — NUMERO 58

PRÉSIDENT D'HONNEUR : M. ALPHONSE DUNANT, MINISTRE DE SUISSE EN FRANCE
PRÉSIDENT : M. FERDINAND DOBLER
VICE-PRÉSIDENT : M. AUGUSTE DUPLAN
TRÉSORIER : M. CH. COURVOISIER-BERTHOUD
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL : M. MAURICE TREMBLEY

La Participation de la Suisse à l'Exposition Internationale des Arts décoratifs et industriels modernes

La participation de la Suisse à l'Exposition internationale qui s'ouvrira à Paris à la fin d'avril, se divise en trois parties distinctes, qui seront situées comme suit :

1° Sur l'Esplanade des Invalides;

2° Au rez-de-chaussée du Grand Palais;

3° Au premier étage du Grand Palais;

4° Le Pavillon suisse à l'entrée du pont des Invalides.

Voici quelques renseignements préliminaires sur ces quatre expositions distinctes, en attendant que nous puissions en donner une description plus complète, ce que nous espérons être en mesure de faire dans notre prochain numéro :

Vers le milieu de l'Esplanade des Invalides, à droite, quand on regarde le Dôme, dans l'un des halls réservés aux nations étrangères, la Suisse exposera un ensemble représentatif de sa production dans le domaine des arts appliqués à l'industrie. Nos artistes, décorateurs, artisans et industriels y exposeront les œuvres qui ont été choisies, entre beaucoup d'autres, par un jury suisse. On verra là des groupes de meubles, des vitraux, des tissus divers, des linoleums, etc...

Au rez-de-chaussée du Grand Palais, entre l'Italie et le Danemark, la Suisse dispose d'un emplacement qui revêt la forme d'un rectangle mesurant 12 m. × 34 m. et qui sera divisé en trois parties : la première sera consacrée à l'art décoratif proprement dit et aux arts graphiques; la deuxième, disposée sur un plan un peu plus élevé, recevra les exposants de l'horlogerie et de la bijouterie; la troisième sera réservée à l'art et aux industries textiles.

Au premier étage du Grand Palais seront installées les expositions de nos grandes écoles d'art industriel; en particulier celles de Zurich, Bâle et Genève.

Enfin, sur l'ancien Cours-la-Reine (aujourd'hui Cours Albert-Premier) dans la longue ligne de pavillons nationaux, on élève ces jours-ci, le pavillon suisse construit par les soins d'un groupement des intérêts suisses du Tourisme. Ce pavillon, entièrement construit en Suisse, va être monté sur place avec une grande rapidité. Il est situé sur la rive droite de la Seine, en aval du Pont Alexandre-III, tout près du Pont des Invalides.

On trouvera, dans ce pavillon, deux bureaux de renseignements, l'un concernant le tourisme, sous la direction de l'Agence des Chemins de fer fédéraux, à Paris; l'autre, relatif au commerce et à l'industrie suisses, sous le contrôle du Bureau suisse des Expositions.

On y trouvera, en outre, des deux côtés de l'entrée principale, deux magasins avec étalages. Dans l'un, on vendra du chocolat suisse;

dans l'autre des ouvrages, des gravures et des photographies suisses.

Le centre du pavillon sera occupé par deux dioramas, l'un de la ville de Lucerne, l'autre de la ville de Genève. Appuyé à ces dioramas, un modèle de l'hôtel de « Jungfrau-Joch » ne manquera pas d'éveiller la curiosité des visiteurs. La décoration intérieure du pavillon comprendra : 1° Deux grandes toiles de 5 mètres de longueur par les peintres Cingria et Morach; 2° Des panoramas des villes de Lausanne et de Zurich; 3° Une vingtaine d'affiches formant frise; 4° Une trentaine de vues diapositives en couleur, format 30×40 centimètres, avec éclairage artificiel.

A l'extérieur du pavillon, une frise, à la hauteur de l'avant-toit, fera le tour de l'édifice et comprendra une cinquantaine d'affiches.

Aux quatre coins du pavillon, quatre mâts de 11 mètres de hauteur feront flotter des drapeaux suisses.

Les organes officiels de la participation suisse sont :

La Commission d'Exposition, présidée par M. Baud-Bovy, Président de la Commission fédérale des Arts appliqués.

M. Dunant, Ministre de Suisse à Paris, Commissaire général.

Le Commissariat de l'exposition, qui n'est autre que l'Office Central Suisse pour les Expositions, à Zurich et que dirige avec distinction M. Boos-Jegher.

A partir du 1er avril les services administratif du Commissariat suisse seront installés, 61, avenue Victor-Emmanuel-III, dans des bureaux que notre Chambre de Commerce a été heureuse de pouvoir mettre spécialement à la disposition du Commissariat.

Le Commerce extérieur de la France pendant les deux premiers mois de 1925

Voici, d'après les statistiques officielles de l'administration des douanes, les chiffres (en francs) du commerce extérieur de la France pour les deux premiers mois de 1925, comparés aux chiffres des deux premiers mois de 1924.

	2 PREM. MOIS 1925	2 PREM. MOIS 1924	DIFFÉRENCES pour 1925
IMPORTATIONS			
Objets d'alimentation....	1.174.533.000	1.176.872.000	— 2.339.000
Matières néces. à l'indust.	4.503.097.000	4.623.180.000	— 120.083.000
Objets fabriq..	841.310.000	793.247.000	+ 48.063.000
Totaux.....	6.518.940.000	6.593.299.000	— 74.359.000
EXPORTATIONS			
Objets d'alimentation....	608.710.000	685.203.000	— 76.493.000
Matières néces. à l'indust.	1.950.723.000	1.799.576.000	+ 151.147.000
Objets fabriq..	4.303.897.000	3.828.276.000	+ 475.621.000
Colis post.	294.346.000	273.420.000	+ 20.926.000
Totaux.....	7.157.676.000	6.586.475.000	+ 571.201.000

On constate donc, aux importations, en 1925, une diminution de 74 millions de francs par rapport à la même période de 1924, tandis que les exportations accusent, au contraire, dans leur ensemble, une plus-value de 571 millions de francs, soit de près de 9 0/0. Seules, les exportations de denrées alimentaires ont diminué de 76 1/2 millions de francs, alors que, pour l'exportation de produits fabriqués, il y a eu augmentation de 475 1/2 millions et, pour les matières premières, une augmentation de 151 millions de francs.

La balance visible du commerce extérieur de la France, pour les deux premiers mois de la présente année, accuse donc un excédent des exportaions sur les importations de 639 millions de francs en chiffres ronds, alors que dans la même période de 1924, c'étaient les importations qui dépassaient les exportations de près de 7 millions de francs.

Voyons maintenant non plus la valeur, mais le poids, en tonnes, de ces échanges, en comparant entre eux les deux premiers mois de 1925 :

	FÉVRIER 1925	JANVIER 1925	DIFFÉRENCES pr février 1925
IMPORTATIONS			
Objets d'alimentation....	366.784	288.903	+ 77.881
Matières néces. à l'indust.	3.503.257	3.137.373	+ 365.884
Objets fabriq..	102.283	95.236	+ 7.047
Totaux.....	3.972.324	3.521.512	+ 450.812
EXPORTATIONS			
Objets d'alimentation....	109.702	126.938	— 17.236
Matières néces. à l'indust.	2.314.117	1.932.583	+ 381.534
Colis post.	415.948	270.587	+ 145.361
Objets fabriq..	3.171	2.280	+ 891
Totaux.....	2.842.938	2.332.388	+ 510.550

On voit que le tonnage des importations, en février, accuse, sur celui de janvier, une augmentation sensible. Mais le poids des exportations a augmenté dans une proportion plus forte, même